



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.11

Numéro de la demande : 2024-1771
Demande : B3.11 Nouveaux organismes nuisibles et F3.23 Changement de nom de produit
Demandeur : Security Equipment Corporation
Produit : FRONTIERSMAN XTRA REPULSIF CONTRE L'ATTAQUE DES OURS ET DES LIONS DE MONTAGNE
Numéro d'homologation : 28410
Principes actifs (p.a.) : Capsaïcine (CAS) et autres capsaïcinoïdes (RCS)
Numéro de document de l'ARLA : 3633326

Contexte

FRONTIERSMAN XTRA REPULSIF CONTRE L'ATTAQUE DES OURS a été homologué à l'origine pour dissuader les ours agressifs d'attaquer les humains. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour obtenir le mode d'emploi complet.

But de la demande

La présente demande visait à ajouter une allégation sur l'étiquette concernant les lions de montagne, également appelés couguars ou pumas, et de remplacer le nom du produit par FRONTIERSMAN XTRA REPULSIF CONTRE L'ATTAQUE DES OURS ET DES LIONS DE MONTAGNE.

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation sanitaire ni aucune évaluation environnementale n'a été requise, car aucune modification n'a été apportée à la formulation du produit ni au profil d'emploi, y compris les méthodes d'application, les calendriers d'application et la dose.

Évaluation de la valeur

Les preuves scientifiques qui démontrent que tous les mammifères possèdent un récepteur à la capsaïcine, les recommandations des professionnels de la faune d'utiliser des produits à base de capsaïcine pour aider à dissuader les lions de montagne d'attaquer les humains, et les cas documentés de lions de montagne qui traquent ou attaquent des humains et qui sont dissuadés par des produits à base de capsaïcine en aérosol, ont étayé l'ajout d'une allégation concernant les lions de montagne et le remplacement du nom du produit par FRONTIERSMAN XTRA REPULSIF CONTRE L'ATTAQUE DES OURS ET DES LIONS DE MONTAGNE.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour appuyer l'ajout d'allégations concernant la dissuasion des attaques de lions de montagne (couguars, pumas) et pour remplacer le nom du produit par FRONTIERSMAN XTRA REPULSIF CONTRE L'ATTAQUE DES OURS ET DES LIONS DE MONTAGNE.

Références

Numéro de document de l'ARLA

Référence

- 3582529 2024, The Response of the TRPV1 Receptor to Capsaicinoids in Mammals, DACO: 10.6
- 3582530 Caterina, M.J., Schumacher, M.A., Tominaga, M., Rosen, T.A., Levine, J.D., and Julius, D., 1997, The capsaicin receptor: a heat-activated ion channel in the pain pathway, Nature 389: 816-824, DACO: 10.6
- 3582531 Mishra, S.K., Tisel, S.M., Orestes, P., Bhangoo, S.K., and Hoon, M.A., 2011, TRPV1-lineage neurons are required for thermal sensation, The EMBO Journal 30(3): 582-593, DACO: 10.6
- 3582532 Pogorzala, L.A., Mishra, S.K., and Hoon, M.A., 2013, The cellular code for mammalian thermosensation, Journal of Neuroscience 33(13): 5533-5541, DACO: 10.6
- 3582536 2024, Value Summary for FRONTIERSMAN XTRA BEAR & MOUNTAIN LION ATTACK DETERRENT, DACO: 10.1
- 3582539 Stanford Environmental Health and Safety, 2022, Large Predator Fact Sheet, DACO: 10.2.2
- 3582541 Brown, D.E., and Conover, M.R., 2008, How people should respond when encountering a large carnivore: opinions of wildlife professionals, Human-Wildlife Conflicts 2(2):194-199, DACO: 10.2.4
- 3582542 Washington Department of Fish and Wildlife, 2021, The truth about bear spray - it's not just for bears, <https://wdfw.medium.com/the-truth-about-bear-spray-its-not-just-for-bears-13191225129f>, DACO: 10.2.4

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2024

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9